

*Débuts et fins des écrits apocryphes* (13 mars et 24 avril 1993, séances animées par R. Gounelle et J.-D. Kaestli).

*Searching for the Gospel of Nicodemus : Textual Variation and Scribal Culture* par Zbigniew Izydorczyk (13 novembre 1993).

*Un nouveau témoin des Actes de Pilate, le manuscrit St Sabbas gr. 422, et sa place dans la tradition textuelle grecque* par Ch. Furrer et R. Gounelle (14/15 janvier 1994).

*Les Actes de Pierre et leur lieu d'origine* par G. Poupon (14/15 janvier 1994).

*Les femmes et Marie, la mère de Jésus, dans le Livre de la résurrection du Christ par Barthélemy (8,1 - 11,3)* par J.-D. Kaestli (14/15 janvier 1994).

Préparation du *Colloque sur la littérature apocryphe chrétienne* (22-25 mars 1995).

### 3. Groupe de travail sur les Actes de Pilate (1993-1994)

Sous la direction de J.-D. Dubois, le groupe *Actes de Pilate* se réunira les vendredis 5 novembre 1993, 28 janvier, 25 mars et 27 mai 1994, de 9 h. 30 à 18h., à l'Institut protestant de théologie, Paris, et le vendredi 12 novembre 1993, à l'Institut des sciences bibliques, Lausanne.

### 4. Groupe de travail sur l'Apocalypse de Paul

La prochaine réunion du groupe de travail sur l'Apocalypse de Paul, qui est animée par P. Piovanelli, aura lieu en janvier 1994.

Lors de la réunion annuelle de l'AELAC 1993, P. Piovanelli a rendu compte du travail du groupe ; il a également donné une communication sur ses dernières découvertes que nous reproduisons ci-dessous.

## LE TEXTE ORIGINAL DE L'APOCALYPSE DE PAUL : PROBLÈMES DE DATATION

par  
Luigi Piovanelli  
(Paris)

L'*Apocalypse de Paul*, texte fondateur de l'au-delà chrétien, a été trop souvent victime de jugements aussi hâtifs que superficiels, qui ont fini par conditionner l'approche des chercheurs et des lecteurs modernes. Nous nous bornerons aux trois exemples les plus significatifs.

(1) Un premier jugement négatif – portant sur les qualités littéraires d'un apocryphe biblique – ouvre la porte à la possibilité de reconnaître une stratification à l'intérieur du texte : ses répétitions et ses maladresses trahissent l'intervention d'un rédacteur tardif. Ce jugement fut prononcé par Montague Rhodes James, éditeur du manuscrit parisien de la version latine intégrale (1893), qui revint sur l'*Apocalypse de Paul*, «un livre si mal proportionné et sans art», dans son recueil *Apocryphal New Testament* (1924). A son avis, «tout ce qui suit le ch. 44 est un appendice inutile» et, par conséquent, on pourrait envisager l'existence d'une première édition, perdue, qui se serait achevée avec l'épisode du repos dominical accordé aux damnés (comparer l'*Apocalypse éthiopienne de la Vierge*). A ce texte primitif, publié à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, on aurait ajouté l'épisode de la deuxième visite au Paradis (ch. 45-51),

augmenté par «un pastiche d'autres apocryphes coptes» dans le cas particulier de la version copte.

(2) La même attitude négative contribua à creuser l'écart chronologique entre l'*Urtext* et sa refonte, lorsque l'on entreprit de dater l'original présumé. Pour Robert P. Casey (1933), dans l'*Apocalypse de Paul* la «description de l'au-delà est longue, décousue et mal assemblée». Casey partageait donc l'opinion de James, tout en parvenant à des conclusions diamétralement opposées : en dépit de la circulation précoce de versions abrégées, les ch. 45-51 devaient déjà faire partie du texte primitif ; le dénouement sur le Mont des Oliviers (préservé par la seule version copte) fut remplacé dans la deuxième édition par l'épisode de la découverte de Tarse (ch. 1-2). Enfin, deux citations d'Origène permettaient à Casey de fixer le *terminus ante quem* de la première édition vers 240-250.

Par la suite, Theodore Silverstein (surtout 1962 et 1976), le plus grand spécialiste de la tradition latine médiévale de l'*Apocalypse de Paul*, essaya de dater avec plus de précision l'édition de Tarse : entre 420 (année du consulat de Théodose II et de Constance, au ch. 1) et 431 (sur la base de la condamnation du nestorianisme, au ch. 4r). C'est sous cette forme modifiée - une première édition antérieure à 240-250, suivie d'une nouvelle édition vers 420-431 - que la théorie de Casey a fini par s'imposer dans la recherche actuelle, et que nous la retrouvons, par exemple, chez Mario Erbetta (1969) et même dans la toute nouvelle *Clavis Apocryphorum Novi Testamenti* (1992).

(3) L'héritage de James et de Casey pèse lourdement sur ceux qui, de nos jours, s'attellent à l'étude des origines de l'*Apocalypse de Paul* ; d'excellentes intuitions sont ainsi "faussées" par la théorie des deux éditions successives. Jean-Marc Rosenstiehl (1990) a démontré que la structure du texte et l'itinéraire du voyage de Paul sont en réalité moins confus qu'on ne le pense généralement : les ch. 45-51 ne sauraient être une répétition des ch. 19-20 - l'épisode de la visite au Troisième ciel - puisque la même bipartition entre Paradis et Troisième ciel figure déjà dans 2 Co 12,1-4. Mais le caractère à son avis secondaire de ces deux visites, aussi bien que de l'introduction (ch. 3-10), fait pencher Rosenstiehl vers l'hypothèse d'un «noyau» primitif, antérieur à la moitié du III<sup>e</sup> siècle, qui n'aurait comporté que les éléments suivants : une scène de mort et de jugement (ch. 11-18), le voyage à l'Orient pour visiter le lieu des justes (ch. 21-31), le voyage à l'Occident pour visiter le lieu des pécheurs (ch. 31-42) et, peut-être, la scène finale de la mitigation des peines (ch. 43-44). Cette «catabase de Paul», contenant plusieurs emprunts aux représentations grecques de l'au-delà, ne serait pas sans rappeler certaines croyances esséniennes et/ou qoumranienes. Nous retrouverions ainsi un texte primitif très ancien (ch. 11-18 et 21-44), qui pourrait ressembler à la «première édition» de James (se terminant au ch. 44). Ce texte primitif ancien aurait été employé pour rédiger la «première édition» de Casey (ch. 3-51 et Mont des Oliviers), laquelle aurait à son tour été réadaptée pour donner la «deuxième édition» de James et de Casey (ch. 1-51).

Ces trois façons de voir se heurtent à une série d'objections.

(1) Nous pouvons facilement constater que la fin de la version copte (avec le concours de nouveaux personnages bibliques et une nouvelle visite au Troisième ciel et au Paradis) est redondante, et que le retour de Paul au Mont des Oliviers (un ajout inspiré, selon James, par l'*Apocalypse de Pierre*) n'exclut pas la présence d'un prologue situé à Tarse - s'il manque, c'est à cause d'une lacune dans l'unique manuscrit existant de cette version. Toute spéculation bâtie sur cette absence est donc aléatoire, et l'idée que la version copte dérive d'une branche différente de la tradition repose sur des bases philologiquement fragiles.

(2) En ce qui concerne la connaissance qu'Origène aurait pu avoir de l'*Apocalypse de Paul*, Casey avait invoqué en premier lieu une citation origénienne dans le *Nomocanon* de Bar-Hebraeus, qui mentionne notre texte parmi les écrits de paternité douteuse, mais acceptés par l'Église. Or, il est impossible de déterminer avec certitude la valeur de cette citation : attestée tardivement, elle a pu être modifiée ou interpolée à un moment quelconque de sa transmission textuelle, grecque et/ou syriaque.

La deuxième citation d'Origène est tirée de la *Cinquième homélie sur le Psaume 37* (36), où le commentaire du verset 39 («Dieu sera leur protecteur au temps de la tribulation») dépeint l'intervention des «puissances adverses» pour s'emparer des âmes des trépassés : «... en effet, vers chaque âme qui sort de ce monde, arrivent le Prince de ce monde et les puissances de l'air, et ils recherchent s'ils trouvent en elle quelque

chose de leur ; s'ils ont trouvé de l'avarice, elle fait partie de leur lot et ils la revendiquent pour eux, l'attirent à eux et la font rentrer dans le lot des pécheurs...». Ce même motif est repris dans une homélie de Macaire et dans une autre homélie anonyme, qui pourrait rappeler la description de la sortie des âmes du corps dans l'*Apocalypse de Paul* (ch. 11-18). Mais en réalité, l'épisode du combat entre les anges de la justice et les anges de l'iniquité qui se disputent l'âme d'Abraham, dans l'*Homélie sur Luc 5*, démontre qu'Origène connaissait plutôt des traditions abrahamiques, et pas forcément pauliniennes, sur le départ des âmes (comparer le *Testament d'Abraham*). Les deux citations ne sont donc pas suffisantes pour prouver l'existence d'une édition de l'*Apocalypse de Paul* au III<sup>e</sup> siècle.

(3) La première citation sûre est contenue dans le *Traité sur Jean* d'Augustin, rédigé vers 416, qui critique âprement ceux qui «ont inventé» de toutes pièces l'*Apocalypse de Paul*, en prétextant le ravissement au Troisième ciel mentionné par l'apôtre en 2 Co 12,4. Peu de temps avant, vers 402, Prudence avait chanté la mitigation des peines infernales dans son *Cathemerinon* (une croyance également présente dans l'*Enchiridion* d'Augustin). Ces deux dates pourraient ainsi confirmer les leçons qui renvoient au règne de Théodose I<sup>er</sup> pour la découverte de l'*Apocalypse de Paul* (ch. 1), en 380 ou en 388. Le témoignage de Sozomène est encore plus explicite : dans son *Histoire ecclésiastique*, écrite vers 443, il fait état de la fortune de l'*Apocalypse de Paul* dans les milieux monastiques, en précisant «qu'aucun des anciens ne la connaissait», et que ce livre aurait été retrouvé à Tarse à l'époque de Théodose II. De fait, il est concevable qu'un texte aussi populaire ait été réactualisé au prix d'une légère modification, comme le prouve le manuscrit de Paris de la version latine intégrale, qui associe «Théodose Auguste le Jeune et Cynégius» (ch. 1), ce dernier ayant été, en réalité, le collègue de Théodose I<sup>er</sup> en 388. Mais cela ne démontre pas l'existence de deux éditions séparées, comme le pensait James.

(4) La référence à 2 Co 12,1-4 constitue la raison d'être de toute l'*Apocalypse de Paul* (voir Augustin), dont on ne peut retirer ni la visite au Troisième ciel (ch. 19-20), ni la visite au Paradis (ch. 45-51). En effet, c'est justement la présence de ces deux épisodes qui donne de la crédibilité à l'ensemble de l'ouvrage et à la «catabase de Paul», qui en est le véritable «noyau» conceptuel. En dépit de quelques imperfections (ressenties comme telles par les modernes plus que par les anciens), les témoins du texte intégral de l'*Apocalypse de Paul* nous renvoient l'image d'une structure cohérente, du ch. 1 au ch. 51.

En conclusion, il serait préférable d'envisager l'existence d'un seul original, composé entre 380-388 (ou même après la mort de Théodose I<sup>er</sup>, en 395) et 402-416. Cette datation relativement tardive, vers 400, aurait le mérite d'expliquer aussi la haute considération dans laquelle l'*Apocalypse de Paul* tient les anachorètes (ch. 9 et 40), et l'absence de peines prévues pour les persécuteurs (à la différence de l'*Apocalypse de Pierre*), deux particularités assez surprenantes dans un écrit censément antérieur au milieu du III<sup>e</sup> siècle. L'intérêt de cet ouvrage et la raison de son succès résident dans sa mise en place d'un au-delà chrétien, centré sur la condition des âmes entre la mort du corps et la résurrection finale. Les âmes ne sont plus dans une attente passive de la récompense ou de la punition après le jugement universel, mais elles comparaissent tout de suite devant le tribunal divin, avant d'être envoyées dans deux endroits séparés et organisés en fonction du degré des mérites ou des fautes, pour profiter, dès maintenant, d'un traitement «paradisique» ou «infernale». Le triomphe du christianisme avait fini par estomper les préoccupations purement eschatologiques d'un futur de plus en plus lointain, au profit d'un système de rétributions déjà opérationnel dans l'univers parallèle de l'au-delà. Là encore, le témoignage de Sozomène est significatif : de son temps, la vieille *Apocalypse de Pierre*, eschatologique, «dont l'apocryphicité totale avait été démontrée par les anciens», n'était plus lue que «dans certaines églises de la Palestine» ; tandis que la nouvelle *Apocalypse de Paul* se répandait partout dans les milieux monastiques.